

PHOTOS À LA UNE



Une commune de mémoire qui construit l'avenir

ÉDITO

Chères Lallinoises, Chers Lallinois,

Quelle joie de vous retrouver pour ce premier numéro du « Trait d'Union » de la nouvelle mandature municipale. Beaucoup d'entre vous s'interrogeaient, à juste titre, sur la raison d'un si long silence depuis la dernière édition de ce journal, en décembre dernier.

L'explication est simple : **les résultats des élections ayant été contestés devant le Tribunal Administratif de Lille, nous tenions à être reconnus comme pleinement investis dans nos fonctions avant de nous exprimer de manière officielle devant vous.**

Le 24 septembre 2020, le juge aux contentieux électoraux a confirmé le rejet complet de tous les griefs qui nous avaient été faits, confirmant ainsi l'avis

que le Rapporteur Public avait donné, en audience, le 3 septembre.

Pour le Tribunal Administratif, les élections municipales à Lallaing ont donc été remportées dès le 1^{er} tour, le 15 mars 2020 dernier, avec les résultats suivants :

- « Lallaing 2020 : pour Vous, avec Vous ! », 1135 voix, 51,85 % des suffrages exprimés, 23 sièges
- « Un nouveau cap pour Lallaing », 694 voix, 31,70 % des suffrages exprimés, 4 sièges
- « L'avenir de Lallaing », 202 voix, 9,23 % des suffrages exprimés, 1 siège
- « Objectif Lallaing », 158 voix, 7,22 % des suffrages exprimés, 1 siège.

À l'heure où nous imprimons ce journal, nous ne savons pas si cette décision de justice fera l'objet d'un appel devant le Conseil d'État.

Comme vous vous l'imaginerez aisément, c'est dans un contexte compliqué que ce nouveau mandat a débuté, demandant à la fois que soit assumée la continuité de service public sans que le nouveau conseil municipal ne soit réellement installé (il ne l'a été que le 26 mai), tout en devant préparer notre défense devant le Tribunal Administratif.

Je souhaite maintenant que la page des élections soit définitivement tournée, afin d'ouvrir, pour vous et avec vous, les six prochaines années de ce mandat. Ensemble travaillons de manière apaisée dans le dialogue et la concertation.


Votre dévoué,
Jean-Paul FONTAINE


SOMMAIRE

02 Édito 


09 Finances 


24 Écoles 

28 Noces d'Or et de diamant 

03 Ça s'est passé à Lallaing 

12 La vie communale 

26 Tribune libre 

32 État civil et Agenda 

PHOTOS À LA UNE



Crédit photo : Jean-Louis LESTIENNE

Le nouveau Conseil Municipal a été installé le 26 mai

Élus du groupe majoritaire : « Lallaing 2020 : pour Vous, avec Vous ! »



Jean-Paul FONTAINE
Maire
sur RDV, au 03.27.99.76.10.

Élus d'opposition

Groupe
« **Un nouveau CAP pour Lallaing** »
Nacera SOLTANI
René LACAILLE
Sonia MARTINACHE
Alain KLEE

Groupe
« **L'avenir de Lallaing** »
Bruno ROBIN

Groupe
« **Objectif Lallaing** »
Joël LENGLIN

ADJOINTS



Françoise MAES
CCAS et Solidarité
Permanence
le mardi soir à partir de 16h30
sur RDV f.maes@lallaing.fr



Thierry DANCOINE
Urbanisme
le mardi sur RDV
t.dancoine@lallaing.fr



Christelle MARTIN
Éducation
sur RDV
c.martin@lallaing.fr



Arnaud PIESSET
Finances
sur RDV
a.piesset@lallaing.fr



Annie HAUDRECHY
État civil - Fêtes et
cérémonies - Élections
sur RDV a.haudrechy@lallaing.fr



Kamel ZEBBAR
Services Techniques
sur RDV
k.zebbar@lallaing.fr



Laurence WASSON
Logements - Commerces -
Artisanat - Entreprises -
Insertion professionnelle
sur RDV l.wasson@lallaing.fr



Antonio PROVENZANO
Aménagements urbains et
cheminements doux
sur RDV
a.provenzano@lallaing.fr

CONSEILLERS



Nicole MARFIL
Conseillère
communautaire
sur RDV n.marfil@lallaing.fr



Michel JENDRASZEK
Défense et protocole
sur RDV
m.jendraszek@lallaing.fr



Gilberte DUJARDIN
Accueil des nouveaux
résidents / sur RDV
g.dujardin@lallaing.fr



Sébastien FAUVEAUX
Sports
sur RDV
s.fauveaux@lallaing.fr



Sabine DECOUT
Culture
sur RDV
s.decout@lallaing.fr



Joël POPEK
Espaces verts
sur RDV
j.popek@lallaing.fr



Émilie KOSMALSKI
Communication
e.kosmalski@lallaing.fr



Patrick NOIRET
Aménagement des quartiers
sur RDV
p.noiret@lallaing.fr



Stella DEVIGNE
Aînés
sur RDV
s.devigne@lallaing.fr



Bernard BAVIER
Ville connectée et sécurité
dans la commune
sur RDV
b.bavier@lallaing.fr



Christiane NOIRET
Associations et location de
salles / sur RDV
c.noiret@lallaing.fr



Guillaume BASTIEN
Accessibilité des personnes
porteuses de handicaps
sur RDV
g.sebastien@lallaing.fr



Sandrine BAVIELLO
Accueils collectifs des
mineurs et numérique
sur RDV
s.baviello@lallaing.fr



Georges PIOTROWSKI
Sécurité des bâtiments
sur RDV
g.piotrowski@lallaing.fr

Avant le confinement...

« Sortir pour bien vieillir » : une action co-financée par le Département et le CCAS.

Dans le cadre de cette action, quatre sorties ont pu être réalisées avant que le confinement ne soit instauré. Soixante séniors de notre commune ont ainsi pu apprécier de se rendre au concert, de voir une pièce de théâtre, de visiter un musée ou d'assister à un spectacle d'humoriste.

Un nouveau programme est actuellement en cours d'élaboration. N'hésitez pas à vous inscrire auprès du CCAS pour profiter de ces sorties culturelles totalement gratuites !

CCAS de Lallaing - 44 Rue Faidherbe
59167 Lallaing
Téléphone : 03.27.99.76.06.



La ville de Lallaing a assumé et poursuivi sa mission de service public durant toute la période de confinement. Aujourd'hui elle demeure toujours extrêmement vigilante.



Depuis le 17 mars et durant tout le confinement, la commune de Lallaing n'a jamais cessé d'assurer sa mission de service public et s'est constamment employée à être au plus proche :

- **de ses administrés**

- envers ses aînés, les plus vulnérables d'entre nous, en réactivant « le Plan Canicule » (350 personnes contactées par téléphone trois fois par semaine), en maintenant les services d'aide à domicile, de portage des repas, de lessive, des courses de proximité (à raison de deux fois par semaine, 23 séniors ont constamment pu bénéficier de ce service proposé par le CCAS) ;
- en aidant le comité du Secours Populaire de Lallaing à organiser deux distributions de colis alimentaires ;

- en fournissant gratuitement, les 5 et 6 mai, avant la date de déconfinement près de 5 000 masques en tissu à la population. Les personnes inscrites sur le registre des « personnes isolées » se sont vu livrer leurs masques à domicile. Deux cents autres personnes, non recensées mais en situation de vulnérabilité, ont pu venir les chercher lors d'une distribution au CCAS.

La commune a ensuite organisé une seconde distribution de masques (tissu et jetables) fournis par la Région Hauts-de-France, cette fois à domicile, par les élus et des bénévoles. Des masques en tissu ont également été distribués gratuitement aux élèves de primaire ayant repris la classe en juin.

• des personnels soignants exerçant dans la commune

- c'est une solidarité immédiate qui a eu lieu envers les personnels soignants de la Plaine de Scarpe et des Bleuets, dès le lendemain des élections, avec un don de gel hydro alcoolique et de gants alors que la situation était tendue pour équiper le milieu hospitalier et que le secteur médico-social était complètement oublié ;

- plusieurs centaines de films plastiques ont été fournis à un jeune "maker" Lallinois, Steve, qui, bénévolement et en toute discrétion, a utilisé son imprimante 3D et a ensuite monté des visières de protection qui ont été distribuées gratuitement dans nombre de structures de santé ou accueillant des personnes âgées à Lallaing mais aussi dans le Douaisis ;

- c'est également la distribution de 500 masques chirurgicaux aux Bleuets que notre ville a pu obtenir grâce à Douaisis Agglo et l'Association des Maires de France.

- c'est la scolarisation mais aussi l'accueil périscolaire, toute la semaine et dès le début de l'épidémie, des enfants de soignants puis des personnels dits « prioritaires ».

• des acteurs économiques locaux

- avec un dispositif d'aide aux commerçants et artisans Lallinois dont l'activité a dû être stoppée pendant près de deux mois.



Alors que nous commençons un déconfinement progressif, les services de la commune ont été dotés d'équipements particuliers afin de continuer à lutter contre le Coronavirus :

- **les agents**

- tous ont reçu des masques, voire des visières à utiliser dès lors que les distanciations sociales ne peuvent être respectées. Ils ont également accès à des gants et du gel hydro alcoolique quand le lavage des mains ne peut être effectué avec de l'eau et du savon.

Une prise de température par thermomètre frontal sans contact a lieu à chaque fois que les agents prennent leur service.

- **les lieux d'accueil du public**

- ont été équipés de vitres en plexiglas et des pompes à gel hydro alcoolique ont été installées. L'accueil du public se fait, depuis, en priorité sur prise de RDV.

Des marquages au sol ont été réalisés pour rappeler les distanciations sociales à respecter, notamment aux abords des écoles et dans les cours de récréation.

La reprise d'activité progressive dans les différents services a fait l'objet de 2 CHSCT : l'un concernant les services généraux et techniques, le second plus spécifiquement lié à la reprise des écoles.

Un protocole sanitaire, validé en CHSCT et sous l'égide de la commune a été annexé à chaque protocole rédigé par les différents établissements scolaires de la ville.

À l'heure où la pandémie semble plus que jamais de retour, il n'est pas inutile de rappeler que deux arrêtés municipaux ont, très tôt, rendu obligatoire le port du masque dans le Parc des Arbandries et sur le marché.



La commune de Lallaing et le Secours Populaire unis durant le confinement



Pendant le confinement, les acheminements habituels de denrées alimentaires venant de Lille ont été suspendus. Afin que les bénéficiaires du Secours

Populaire puissent surmonter cette période qui a été particulièrement difficile (30 % d'augmentation des demandes cette année), la commune et les bénévoles de l'association se sont unis pour assurer une distribution d'urgence au début du mois d'avril ainsi que les distributions mensuelles de fin avril, fin mai et fin juin en allant chercher les palettes à Lille.

En juillet, le Secours Populaire a repris une distribution « normale ».

Les prochaines ventes de chèques auront lieu :

- mercredi 7 octobre 2020,
 - lundi 9 novembre 2020,
 - mercredi 9 décembre 2020,
- au garage de la mairie de Lallaing, de 14h00 à 16h00.

Les prochaines distributions se dérouleront :

- mardi 27 octobre 2020,
 - mardi 24 novembre 2020,
 - mardi 22 décembre 2020,
- à la salle polyvalente Émile Roger, rue des Tours de 13h30 à 15h00.

Philippe et Francine DELATTRE ainsi que l'ensemble des bénévoles du Secours Populaire sont mobilisés tout au long de l'année : que leur dévouement soit ici salué.



Suite au confinement, 28 commerçants et artisans Lallinois ont bénéficié du fonds de soutien créé par la commune

Lallaing étant engagée dans le dispositif régional de redynamisation des centres villes – centres bourgs, il ne pouvait en être autrement, pour le maire de la commune, Jean-Paul Fontaine, de soutenir sans délai l'ensemble des artisans et commerçants qui avaient dû cesser leur activité durant la période de confinement.

Si plusieurs actions ont rapidement été mises en œuvre dès le début du confinement et le quasi arrêt de l'économie locale (versement d'une subvention exceptionnelle de 3 500 euros à l'Union du commerce pour redonner goût aux achats de proximité, gratuité du loyer pour les commerces exerçant dans des locaux appartenant à la ville, gratuité des droits de place du marché jusqu'au 30 septembre pour les commerçants permanents, abonnés ou non, maintien d'un marché alimentaire pendant la période de confinement, 10 000 euros fléchés au budget du Centre communal d'action sociale (CCAS) pour aider les familles touchées par le chômage partiel), la mesure la plus emblématique mise en œuvre a été **l'aide directe de 300 à 700 euros pour les autoentrepreneurs, commerçants et artisans** ayant dû fermer leur activité en mars et avril ou ayant eu une perte de plus de 70 % de leur chiffre d'affaire.

Ce dispositif municipal inédit, duquel d'autres communes du Douaisis se sont inspirées, est venu en complément des aides de l'État (notamment le fonds de solidarité de 1500 euros mensuel), de ceux de la Région et de Douaisis Agglo. Le seul préalable nécessaire pour solliciter l'aide financière Lallinoise, outre d'avoir son siège social dans la commune, était d'avoir demandé les aides de l'État.

Début mai, suite à la dernière plénière de la Région, la ville de Lallaing a rapidement conventionné avec celle-ci pour être autorisée à débloquer son propre fonds d'urgence.

Vingt-huit dossiers ont été réceptionnés : tous ont été acceptés après avoir été scrupuleusement vérifiés par les services de la comptabilité municipale puis exposés et débattus devant une commission d'attribution composée d'une dizaine d'élus sortants.

Fleuristes, coiffeurs, esthéticiennes, entrepreneurs du bâtiment ou autres commerces de restauration rapide ont ainsi obtenu cette aide financière non négligeable qu'ils avaient sollicitée.

Malgré les règles de distanciation sociale à respecter et les interdictions de rassemblement, les mamans n'ont pas été oubliées cette année !

Chaque année, la Municipalité de Lallaing rend hommage aux mamans lors d'un spectacle à la salle des fêtes, suivi de la remise du traditionnel cadeau.

En cette année très particulière les mesures sanitaires devant être mises en place pour la COVID-19, n'ont pas permis au spectacle d'avoir lieu.

Les élus ayant néanmoins à cœur de mettre à l'honneur les mamans de la commune, près de 900 sacs de plage, en toile de lin, ont été distribués le 22 juin, toute la journée, dans la salle des fêtes de la Mairie. Le port du masque, évidemment, était obligatoire.



Avec le soutien de la commune, l'Union du Commerce et des Artisans de Lallaing organise une « Quinzaine commerciale » en septembre

Suite à la période de confinement, la commune de Lallaing s'est engagée dans différentes actions de soutien de ses commerçants et artisans locaux.

L'une de ses actions a été de subventionner l'Union du Commerce et des Artisans de Lallaing afin qu'elle propose une « Quinzaine commerciale » (dès que le contexte se serait amélioré, laquelle s'est déroulée du 31 août au 14 septembre), avec de nombreux cadeaux et bons d'achat remis aux clients.

Plus que jamais notre commerce de proximité doit être soutenu ! Merci à toutes celles et ceux qui ont répondu à cette démarche de solidarité !



Lallaing
L'été n'est pas Fini!
Grande quinzaine commerciale
Bons d'achats et cadeaux à gagner
du 31 Août au 14 septembre 2020
une initiative de l'Union du Commerce et des Artisans de Lallaing
J'♥ Lallaing, je soutiens mon commerce local!
Venez nombreux!

Budget 2020 : des finances saines, un budget qui a su s'adapter aux dépenses liées à la COVID-19 et qui permet à Lallaing de poursuivre, certes avec quelques mois de retard, la mise en place des projets annoncés

L'exercice 2019 s'est terminé sur une très bonne note, avec **un excédent de 524 000 €** et un taux de réalisation des dépenses prévues de 82 % du budget réel. Cette bonne gestion a permis de dégager **un excédent cumulé de 1 752 000 €**, reporté au budget 2020.

Ainsi, lors du Débat d'Orientations Budgétaires puis de la présentation du compte administratif et du compte de gestion (émis par l'administration des Finances publiques), le 2 mars 2020, la municipalité sortante a laissé une trésorerie saine pour la mandature à venir.

Cette bonne gestion a été d'autant plus remarquable qu'elle a permis à la commune de surmonter la pandémie de Coronavirus. En effet, comment passer ce cap difficile et sans précédent si nos finances n'avaient pas été à la hauteur ?

Lors du vote du budget 2020, le 16 juin, Arnaud PIESSSET, adjoint aux finances, a proposé d'adopter une position de grande prudence au regard de dotations qui pourraient être en baisse et de nouvelles dépenses à prévoir durant le second semestre, toujours dans le cas de la COVID-19.

 **524 000 €**
d'excédent avec un excédent
budgétaire cumulé :
1 752 000 €



ZOOM sur quelques chiffres :

Pour 2020, le budget global de la ville de Lallaing s'élève à 10 565 777 € :

8 241 684 €

en fonctionnement,

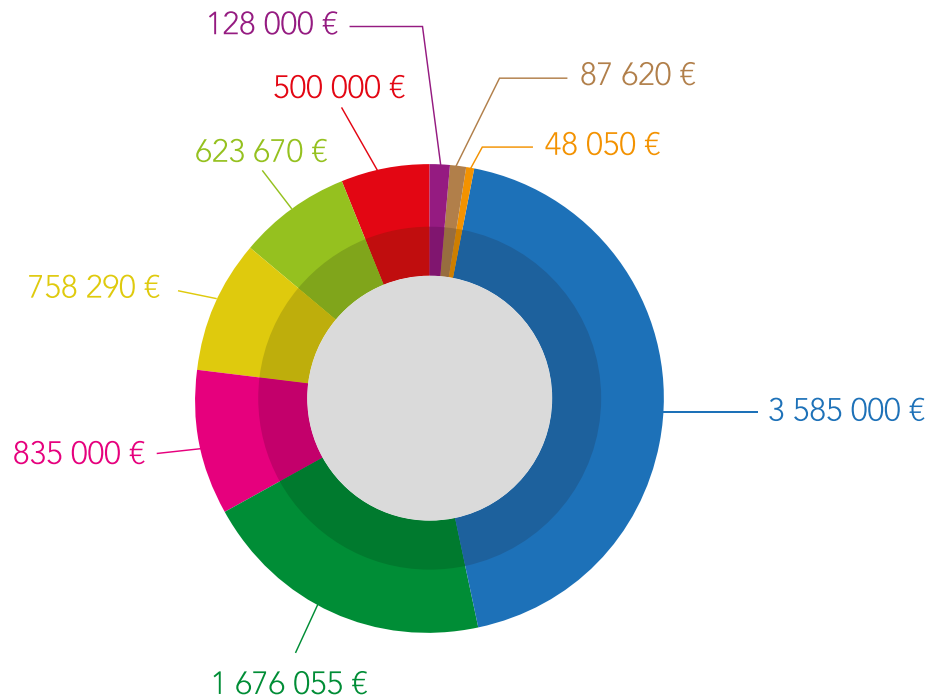
2 324 093 €

en investissement.



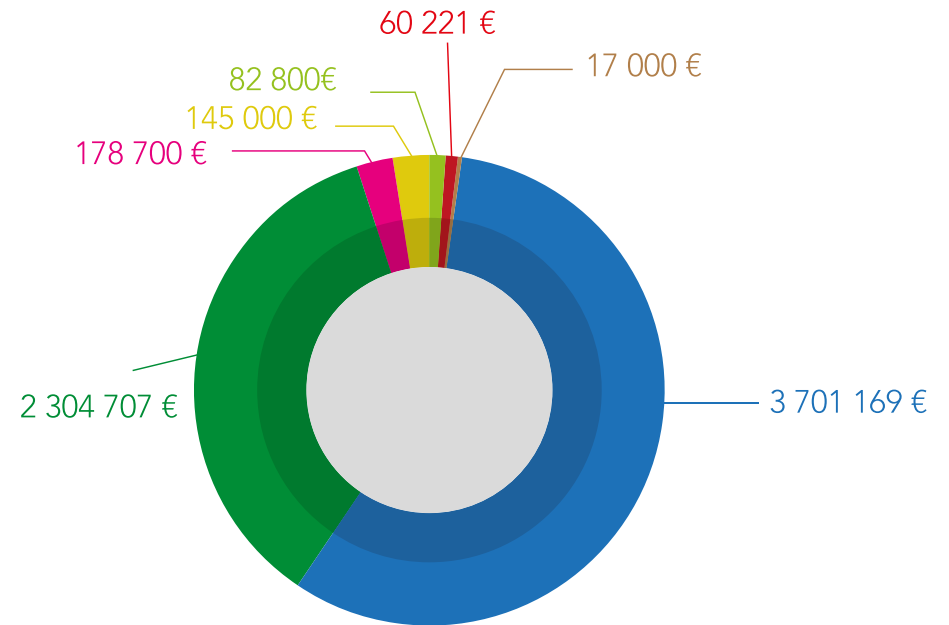
Commune de Lallaing - Budget primitif 2020

Dépenses de fonctionnement



- 012 - Charges de personnel : 3 585 000 € (43,50 %)
- 011 - Charges à caractère général : 1 676 055 € (20,34 %)
- 023 - Virement à la section d'investissement : 835 000 € (10,13 %)
- 022 - Dépenses imprévues : 758 290 € (9,20 %)
- 65 - Autres charges de gestion courante : 623 670 € (7,57 %)
- 68 - Dotations aux amortissements et provisions : 500 000 € (6,07 %)
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : 128 000 € (1,55 %)
- 66 - Charges financières : 87 620 € (1,06 %)
- 67 - Charges exceptionnelles : 48 050 € (0,58 %)

Recettes réelles de fonctionnement (hors résultats de fonctionnement reporté)



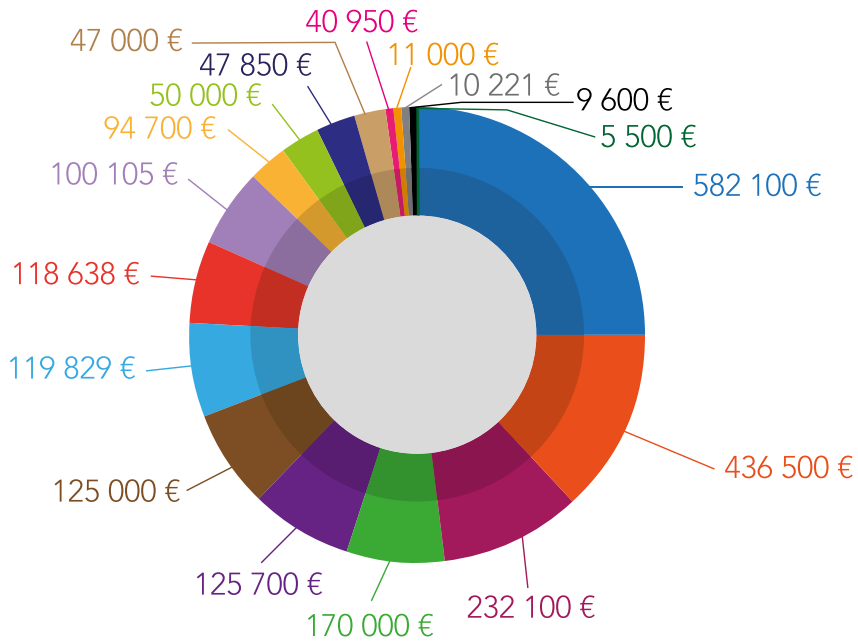
- 74 - Dotations et participations : 3 701 169 € (57,03 %)
- 73 - Impôts et taxes : 2 304 707 € (35,51 %)
- 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses : 178 700 € (2,75 %)
- 013 - Atténuation de charges : 145 000 € (2,23 %)
- 75 - Autres produits de gestion courante : 82 800 € (1,28 %)
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : 60 221 € (0,93 %)
- 77 - Produits exceptionnels : 17 000 € (0,26 %)





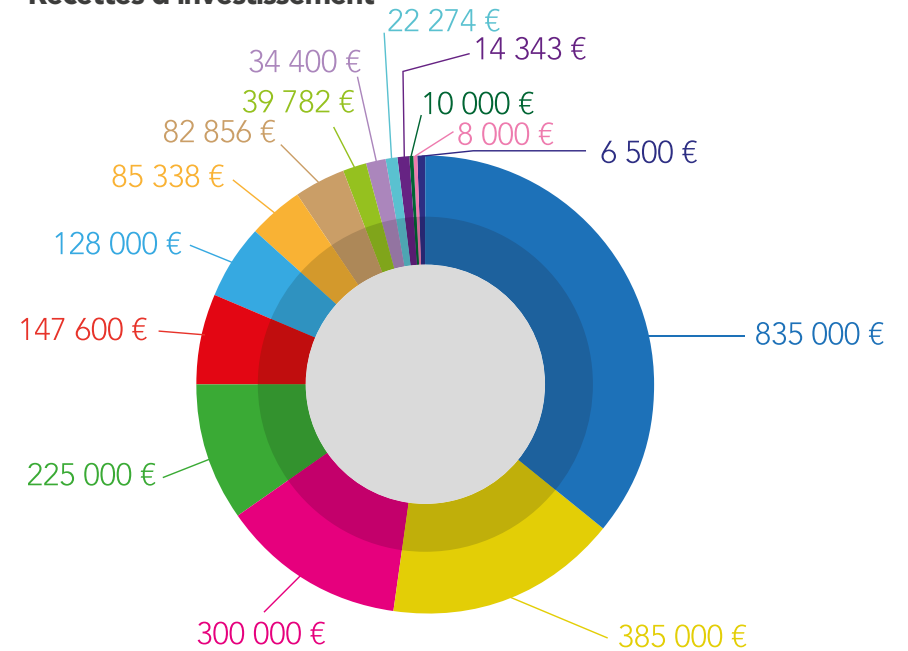
Commune de Lallaing - Budget primitif 2020

Dépenses d'investissement



- Report au 31/12/2019 : 582 100 € (25,05 %)
- Remboursement emprunts au capital : 436 500 € (18,78 %)
- Bâtiments : 232 100 € (9,99 %)
- Travaux : 170 000 € (7,31 %)
- Mairie : 125 700 € (5,41 %)
- Dépenses imprévues : 125 000 € (5,38 %)
- Déficit investissement : 119 829 € (5,16 %)
- Services Techniques (matériel, outillage) : 118 638 € (5,10 %)
- Études : 100 105 € (4,31 %)
- Voirie : 94 700 € (4,07 %)
- Travaux en régie : 50 000 € (2,15 %)
- Écoles : 47 850 € (2,06 %)
- Environnement - Aménagement : 47 000 € (2,02 %)
- Échevins (équipements) : 40 950 € (1,76 %)
- Montessori : 11 000 € (0,47 %)
- Amortissements et opérations ordres : 10 221 € (0,44 %)
- Logiciel : 9 600 € (0,30 %)
- Transports : 5 500 € (0,24 %)

Recettes d'investissement



- Virement de la section de fonctionnement : 835 000 € (35,93 %)
- Subvention FEDER réhabilitation des Échevins : 385 000 € (16,57 %)
- FCTVA : 300 000 € (12,91 %)
- Cessions : 225 000 € (9,68 %)
- Reste à réaliser au 31/12/2019 : 147 600 € (6,35 %)
- Amortissements et opérations d'ordres : 128 000 € (5,51 %)
- Financement crédit agricole tracteur+tondeuse : 85 338 € (3,67 %)
- Subventions CAF Rénovation acm Montessori : 82 856 € (3,57 %)
- Autres subventions Douaisis Agglo, Agence de l'eau, DREAL : 39 782 € (1,71 %)
- Subvention Centre Ville Centre Bourg : 34 400 € (1,48 %)
- Subvention PNR réseau de chaleur : 22 274 € (0,96 %)
- Subvention écoles (PPMS) : 14 343 € (0,62 %)
- Taxe d'urbanisme et d'aménagement : 10 000 € (0,43 %)
- FEDER Nature en ville : 8 000 € (0,34 %)
- Maîtrise d'œuvre cité Bonnel : 6 500 € (0,28 %)



La commune de Lallaing vous aide à financer votre permis de conduire : renseignez-vous auprès du CCAS

**JEUNE ORIENTÉ
PAR LA MISSION LOCALE
AVEC PROJET
PROFESSIONNEL**

**AIDE COMMUNALE
DE 500 €**

SUPER

**BOURSE
AU PERMIS**

WHAM!

**ADULTE
AVEC PROJET PROFESSIONNEL**

**AIDE COMMUNALE
DE 500 €**

La mutuelle communale, ça marche !

Complémentaire
santé & prévoyance

Pour les particuliers,
professionnels & entreprises,
associations & collectivités



Entre nous, c'est humain

MUTUELLE DES TERRITOIRES à Lallaing

Le début de l'année 2020 a été marqué par une crise sanitaire et économique sans précédent. **Mutualia Alliance Santé**, mutuelle partenaire de la commune de **Lallaing**, sensible aux difficultés rencontrées, a tenu à être présente auprès des habitants de la commune.

La conseillère, Géraldine Dufrenne, a pris soins de contacter les aînés adhérents à la mutuelle communale, afin de prendre de leurs nouvelles et leur apporter son soutien.

Par ailleurs, Mutualia Alliance Santé vient d'offrir des visières destinées aux salariés communaux. Mutualia porte des valeurs de proximité et de solidarité; l'Humain est au cœur de ses actions.



Remise de visières
à la 1^{ère} adjointe au Maire,
Mme Françoise MAES

Prenez soin de vous !

Si vous souhaitez des renseignements sur le partenariat mis en place entre la commune et Mutualia Alliance Santé, votre conseillère est à votre écoute. Vous pouvez la joindre au 03.21.15.99.99 ou par mail dufrenne.geraldine@mutualia.fr

www.mutualia.fr



Travaux à la Poste de Lallaing

**Du lundi 12 octobre
au mercredi 13 janvier à 14h,
La Poste de Lallaing
est en travaux pour mieux
vous accueillir.**

**Pendant les travaux
retrouvez nos services
à proximité, à Sin-Le-Noble,
Pecquencourt et Montigny.**



simplifier la vie



Redynamisation du centre-ville de Lallaing

La ville, en partenariat avec la Région, le Département et le Parc Naturel Scarpe Escaut a lancé une étude sur le réaménagement du cœur de ville, avec en point névralgique la Place Jean Jaurès.

L'équipe retenue pour accompagner cette réflexion est composée d'urbanistes, paysagistes et bureau d'étude spécialisé en réseaux, gestion hydraulique et voiries. Le groupement s'inscrit dans les démarches initiées en 2018 afin d'imaginer le devenir de Lallaing.

À cette époque, vous aviez été conviés à venir échanger autour de maquettes, plans et dessins.

Dans cette même dynamique, nous avons souhaité que l'équipe retenue travaille en lien étroit avec les acteurs du territoire, commerçants, techniciens, associations, enfants, anciens... mais surtout avec les usagers de notre commune, à savoir, vous habitants et praticiens de la commune !

Et le groupement a répondu présent !

Ils proposent une méthode de travail séduisante, avec ce qu'ils appellent la permanence architecturale, à savoir une vraie présence sur le territoire, des rencontres, des temps d'échanges avec tous, et des ateliers de réflexions.

L'étude doit durer 6 mois pour se conclure au printemps.

Afin de faire connaissance avec eux, ils seront présents lundi 19 octobre matin sur le marché. Nous vous encourageons à venir échanger avec eux, amener votre connaissance du centre-ville de Lallaing et n'hésitez pas à apporter photos anciennes, cartes postales ou souvenirs de jeunesse de la Place Jean Jaurès et du parc du château !

En novembre, ils vous proposeront un nouveau temps fort !





Pour plus de sécurité dans la commune, la ville de Lallaing met en place un dispositif de « Participation citoyenne », avec la Police nationale

Face à l'exaspération de tous devant le nombre de vols, dégradations, incivilités commis dans la commune, le maire, Jean-Paul FONTAINE, a sollicité les ministres de l'Intérieur Christophe CASTANER puis Gérald DARMANIN, pour que des renforts policiers soient affectés au commissariat de Douai et que Lallaing puisse ainsi bénéficier d'une meilleure couverture.

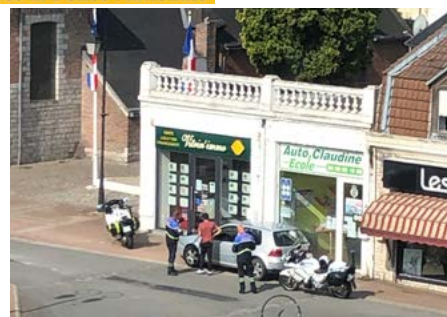
Si pour l'heure la place Beauvau n'a pas statué sur plus de policiers à Douai, Lallaing a néanmoins vu sa présence policière fortement augmenter. S'en sont suivis des confiscations / destructions de motos et de quads, la convocation de « spécialistes » du rodéo devant le Tribunal, des retraits de permis, des verbalisations d'infractions, la garde à vue puis la (re) présentation devant la Justice de personnes arrêtées en flagrant délit de vol... La vidéo diffusée sur Internet présentant un chauffard au volant d'une Lamborghini « poussant une pointe à 120 km/h rue Morel » a également été communiquée aux forces de l'ordre pour interpellation du chauffard irresponsable, ayant sur son siège passager un mineur ! Cette politique sécuritaire, réclamée par les Lallinois, va continuer avec le déploiement de caméras de vidéosurveillance dans les endroits stratégiques de la commune et la mise en place du dispositif « Participation citoyenne », en lien avec le commissariat de Douai. Dès que cela sera possible, vous serez invités à des réunions publiques pour prendre connaissance de ce qui sera fait dans votre commune.

Concernant la démarche « Participation citoyenne », celle-ci consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Encadrée par la police nationale, « Participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.



La participation citoyenne

Fondé sur la solidarité de voisinage, le dispositif de la participation citoyenne permet à la population de devenir « acteur de sa sécurité », en partenariat avec la Police nationale et les municipalités.

OBJECTIFS

- prévenir la délinquance
- améliorer la rapidité des interventions de police
- améliorer l'élucidation des infractions
- rapprocher Police nationale, Polices municipales et population

ORGANISATION DU DISPOSITIF

Les services de police désignent un **policier référent** qui anime ce dispositif gratuit. Les **policiers référents** et les municipalités sensibilisent la population :

- aux gestes élémentaires de prévention
 - surveillance des logements temporairement inhabités
 - ramassage du courrier des vacanciers
 - fermeture des fenêtres
- aux postures de vigilance à adopter à l'égard de comportements ou d'événements suspects

à l'acquisition de réflexes de signalement

- véhicules semblant en repérage
- dégradations ou incivilités

à l'acquisition de réflexes en cas de commission d'infractions

- composer le 17
- préserver les traces et indices

Les services de police recensent et organisent la remontée des renseignements obtenus afin de mieux répondre aux attentes de la population.

LE RÉFÉRENT SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET PROTECTION DES ENTREPRISES (SECOPE)

DISPOSITIF PARTICIPATION CITOYENNE

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

LE RÉFÉRENT ÉLU

OPÉRATION TRANQUILLITÉ SÉNIORS (OTS)

LE RÉFÉRENT ET LE CORRESPONDANT SÛRETÉ (RS / CS)

LE CORRESPONDANT TERRITORIAL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CTP)

LA CONVENTION COMMUNALE OU INTERCOMMUNALE DE COORDINATION DES INTERVENTIONS DE LA POLICE MUNICIPALE ET DES FORCES DE SÉCURITÉ DE L'ÉTAT

À RETENIR

- Dispositif gratuit, qui implique les forces de sécurité de l'État et favorise leur rapprochement avec les élus locaux et la population
- Démarche participative, complémentaire de l'action de la gendarmerie nationale
- Développe une culture de prévention de la délinquance auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune
- Améliore l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions

VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :

LA PARTICIPATION CITOYENNE

Participation Citoyenne



Avec l'application Neocity Lallaing fait un pas de plus dans sa transition numérique

Très prochainement la ville de Lallaing proposera une application gratuite, au service de ses administrés et de toutes celles et tous ceux qui souhaitent mieux connaître notre ville, être acteurs de l'amélioration du cadre de vie et se rapprocher de leur administration locale. Solution sérieuse, agile et ergonomique, l'application Neocity est déjà utilisée dans de nombreuses villes françaises, aux tailles différentes (Versailles, Créteil, Montigny-le-Bretonneux pour les plus importantes, en passant par Villeneuve-la-Garenne, Nemours parmi les villes « moyennes » ou

Donzy, 1 600 habitants et Boulleret, 1 400 habitants).

Avec un package standard de 30 items à télécharger sur smartphone ou tablette, chaque Lallinois(e) disposera désormais de nombreuses possibilités et avantages : être informé(e) sur l'actualité, accéder aux informations communales, l'agenda des manifestations, signaler un problème, aux services communaux, la gestion d'alertes par quartier et bien d'autres fonctionnalités.

Autorisation d'urbanisme, le casse-tête ?

Vous souhaitez faire des travaux chez vous, agrandir votre maison, construire une annexe ou un garage de plus de 5 m² ? Comme dans toutes les villes de France, il vous faut obtenir une autorisation d'urbanisme.

Pour cela, vous devez constituer un dossier à remettre en Mairie ou à envoyer par courrier recommandé avec demande d'avis de réception. Deux formulaires sont disponibles sur le site officiel de l'administration française (www.service-public.fr), selon la taille de votre projet :

- si les travaux envisagés font plus de 5 m² et jusqu'à 40 m², il s'agit d'une Déclaration Préalable de Travaux (DP). Le formulaire est le Cerfa 13703*07 ;
- au-delà de 40 m², il s'agit d'un Permis de Construire (PC). Le formulaire est le Cerfa 13406*07.

Pour tout agrandissement prévoyant le dépassement de votre habitation de 150 m², il s'agira d'un permis de construire instruit par un architecte.

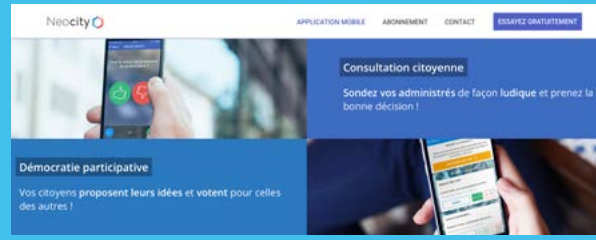
Votre demande arrivée en Mairie sera enregistrée, transmise et soumise au service « Urbanisme » de Douaisis Agglo, service instructeur de notre commune ainsi qu'aux concessionnaires des réseaux d'assainissement, d'eau potable, de gaz et d'électricité.

Si votre habitation se situe dans le périmètre historique (ancienne porte du château, place Jean Jaurès), les Bâtiments de France seront également consultés et le délai d'instruction prolongé.

Les règlements d'urbanisme sont appliqués dans toutes les communes de France et les dossiers de demandes ne sont pas toujours faciles à formaliser.

N'hésitez pas à consulter sur internet le site : www.service-public.fr, vous y trouverez des réponses à vos questions ainsi que les formulaires Cerfa.

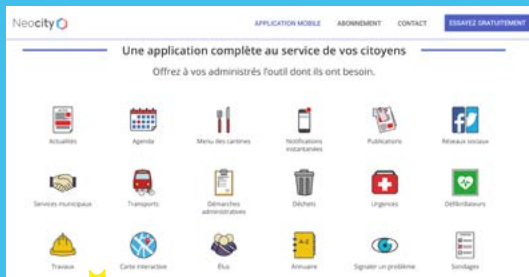
Pour vous aider et vous conseiller, Thierry DANCOINE, Maire honoraire et adjoint à l'Urbanisme, tient une permanence sur rendez-vous le mardi.



Ce qu'a fait la police cet été à Lallaing...

À la date du 25 août :

- 26 opérations « radar » : 3382 véhicules contrôlés, 385 verbalisations
- 5 interpellations suite à cambriolages avec présentation devant un juge
- 1 interpellation au teril de Germinies avec présentation devant le Tribunal de Police
- 6 conflits de voisinage dont un aboutissant à une expulsion de chez un bailleur social, avec incarcération.





Bien vivre dans la commune, c'est l'affaire de tous !

Si chacun d'entre nous dispose de droits reconnus par la loi, il est également redevable de « devoirs », reconnus eux-aussi par cette même loi. Ainsi, le tapage diurne est tout aussi répréhensible que le tapage nocturne, de même que les dépôts sauvages, les déjections canines ou, plus basiquement, l'entretien des fils d'eau et des trottoirs qui incombent à chaque riverain.

Afin de consolider ce « bien vivre ensemble » dans la commune, il est nécessaire et attendu que chacun apporte sa contribution.

Ainsi, il appartient aux riverains de maintenir le trottoir en bon état de propreté sur toute la largeur de leur propriété.

Par conséquent, les propriétaires ou occupants doivent **procéder à la taille de leurs haies et branches empiétant sur le domaine public, au ramassage des feuilles mortes et enlever les herbes situées sur le trottoir.**

Les saletés déplacées ne doivent pas être mises dans le caniveau (risque de bouchage des bouches avaloirs et/ou des grilles) mais **ramassées et traitées comme les autres déchets.**

Lors de chutes de neige ou par temps de verglas, les riverains doivent dégager un passage permettant le croisement de deux piétons.

Les riverains devront également s'assurer que le revêtement n'est pas glissant et, **le cas échéant, mettre du sel ou du sable** pour faciliter le passage des piétons.

De même, il est rappelé que l'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires à proximité des avaloirs, caniveaux et bouches d'égout, ou même de rejeter de la peinture ou des dissolvants (par exemple du white spirit).



La musique fêtée dans tous

C'est le 20 juin que s'est déroulée la fête de la musique à Lallaing, un jour avant la date officielle de l'arrivée de l'été pour ne pas interférer avec la fête des pères.

Respect des règles de distanciations sociales et des gestes barrières oblige, **c'est une fête de la musique insolite et inhabituelle qui a pris place au cœur des quartiers de la commune**, plutôt qu'un rassemblement massif risquant de propager le virus.

Ainsi, de courtes prestations d'un quart d'heure environ ont eu lieu sur la voie publique, de la Renaissance aux Agneaux, en passant par le Bois-Duriez, le Nouveau Monde, les Hauts-Près, le Kintron et le centre-ville.

C'est l'association Raimbeaucourtoise Anim'Asso, présidée par Géraldine GUEUDIN, qui a assuré les prestations musicales avec de jeunes et talentueux chanteurs : Emy, Juliette et Kéni Benoît. Au programme : variétés française et internationale, le tout retransmis en direct sur la page Facebook de la commune.





les quartiers de Lallaing le 20 juin

La commune a également profité de mettre en valeur la vidéo que les musiciens de l'Harmonie des Mineurs de Lallaing avaient réalisée de chez-eux, durant le confinement, notamment en interprétant « Tout in haut de ch'terril ! ».



Des cérémonies patriotiques dans le respect des règles de confinement

L'état d'urgence sanitaire et les mesures de confinement n'ont malheureusement pas permis à toutes les manifestations patriotiques de pouvoir se dérouler comme à l'accoutumée.

Ce fut le cas de la commémoration en hommage aux Déportés puis de celle du 19 mars qui, en pleine pandémie, exposaient beaucoup trop les anciens combattants à un risque de contamination.

Toutefois, dans des « formats plus réduits », la Municipalité a tenu à procéder aux hommages qui s'imposaient les 8 mai et 18 juin derniers, par, à chaque fois, un dépôt de gerbe.

Lors de la commémoration du 80^{ème} anniversaire de l'appel du général de Gaulle, trois anciens combattants de la FNACA ont été mis à l'honneur et ont reçu la Croix du combattant lors de la guerre d'Algérie : Richard COPPIN (12 mois), Bernard DEBAIL (18 mois) et Alcide BEDART (8 mois). Ils ont été salués et félicités comme il se devait.



VICTIMES DE LA GUERRE 1939 - 1945

MILITAIRES ET SONNERS	DEPORTES ET FUSILLES	VICTIMES CIVILES
NSILLE JEAN	DEBARGE GERARD	ABIA JEAN BAPTISTE
LADIE THEOPHILE	LEVERT EUGENE	BEAUSSART JEROME
ALBERT ALBERT	LEVERT EUGENE	BEAUSSART CHARLES
EMBALE JEAN	MESSINIER STASISIA	BEAUSSART JEAN MARIE
CORRY NORBERT	WILLATTE ALBERT	BEAUSSART LESTIENNE
EUSTYEN LOUIS	MILITAIRES ET	DEVERE DEWEL ASSA
LETTORRELI EUGENE	MILITAIRES ET	FERRARI GUY
WYKIE ANTOINE	MILITAIRES ET	SKUA FLOREN
DEBAILLE JEAN	MILITAIRES ET	BRACHEL PIERRE
WYKIE ANTOINE	MILITAIRES ET	



La grotte de Germinies : un lieu de mémoire pour la famille DUJARDIN

C'est sous un soleil généreux, dans le cadre bucolique des abords de la ferme de Germinies et au son des bêlements de moutons qu'a eu lieu, le 15 août, la traditionnelle messe de l'Assomption.

L'occasion pour Elisabeth WARTELE d'accueillir les fidèles devant la réplique de la grotte de Lourdes que ses grands-parents ont érigée, une fois la Grande Guerre terminée, au retour de leurs trois fils aînés.

«1^{er} août 1914 : depuis ce petit hameau de Germinies, mes aïeux Auguste et Marthe DUJARDIN, leurs quatre fils, Lucien, Maurice, Raymond et le petit Horace, entendirent le sinistre tocsin annoncer l'ordre de mobilisation générale pour l'entrée en guerre de la France dans un conflit qui frappera tant de familles, ravagera profondément l'Europe et bouleversera durablement le monde.

Auguste et Marthe DUJARDIN embrassèrent Lucien, Maurice et Raymond, les plaçant, ainsi que leur famille, sous la protection de la mère de Dieu.

Après quatre années, le bilan de la Grande Guerre est terrible : plus de trois millions de morts, de disparus ou de blessés très lourds, pour la quasi-totalité des hommes, jeunes et même très jeunes.

Plus rien ne sera jamais plus comme avant.

Mais pour Auguste et Marthe, le bonheur est immense avec le retour de leurs trois fils, sains et saufs.

Alors, ils réalisèrent ce qu'ils avaient promis à la Vierge Marie, durant de longs mois, dans chacune de leurs prières : la construction, à la main, de la réplique de la grotte de Massabielle, avec les pierres du terroir, en action pour les grâces reçues.

La grotte fut inaugurée en 1922. »

La famille DUJARDIN remercie particulièrement Bernard BAVIER, conseiller municipal délégué, qui, en coordination avec Monsieur le Maire, a permis d'obtenir les autorisations de la Sous-préfecture et du Commissariat de Douai pour que cette célébration puisse se tenir.



Un nouveau bureau à la tête de l'Office Municipal des Sports et déjà beaucoup de projets...

Mercredi 22 juillet 2020, salle Scalfort, s'est déroulée l'Assemblée générale électorale de l'Office Municipal des Sports (OMS). Conformément aux statuts de l'association, un nouveau comité directeur a été élu pour ces 3 prochaines années. Il est composé de :

- Yves HORNEZ, Président,
- Antonio PROVENZANO, 1^{er} Vice-président,
- Émilie WOZNIAK, 2^{ème} Vice-présidente,
- Guy DELROT, secrétaire,
- Sébastien FAUVEAUX, trésorier,
- Joël POPEK, commissaire aux comptes.



En ce début de mandat, souhaitons à cette nouvelle équipe de promouvoir de très belles manifestations sportives dans notre commune.



Yves HORNEZ,
Président de l'OMS
de Lallaing



Yves HORNEZ habite la commune depuis 1978, date de son mariage avec une Lallinoise d'origine.

Père de 3 enfants qui ont fréquenté les écoles communales et le collège Joliot-Curie, il a effectué sa carrière professionnelle chez ELECTRO-NORD devenu DOUELECTRIC, entreprises d'électricité où il a terminé aux fonctions de Directeur d'exploitation.

Sportif, il a signé sa première licence dans un club de football à l'âge de 12 ans où il y est resté pendant cinquante ans.

Lors de sa retraite, en 2017, Yves HORNEZ a décidé de s'investir pour sa commune, en rejoignant la liste « Lallaing 2020 : pour Vous, avec Vous ! ».

Élu Président de l'Office Municipal du Sport le 22 juillet dernier, Yves HORNEZ souhaite redynamiser cette association. Un premier geste fort a été d'affilier l'OMS de Lallaing à la Fédération Nationale de l'OMS. Ainsi, pour Yves HORNEZ : « *Nous serons informés de l'actualité associative sportive et soutenus dans notre démarche, notamment par l'intermédiaire d'aides financières* ».

Avec le concours du bureau, le nouveau président de l'OMS souhaite prendre contact rapidement avec les différentes associations sportives Lallinoises afin de leur proposer d'adhérer à l'association. « *Nous souhaitons instaurer une concertation constructive aux côtés de la municipalité en recensant les besoins et servir de relai entre la Mairie et les associations sportives existantes.*

Nos principaux objectifs sont d'aider les associations sportives à mettre en place le maximum de manifestations en les accompagnant dans leur organisation et, de façon plus générale, de développer la pratique sportive dans notre commune pour les personnes de tout âge.

C'est dans la confiance que, tous ensemble, nous parviendrons à réaliser ce projet », tient à préciser Yves HORNEZ.

Le Musée de la vie Lallinoise aménage un jardin médiéval

Inauguré le 28 juin 2018, le Musée de la vie Lallinoise est, depuis cette date, le siège de la Société Historique.

Côté aménagements, la première année a d'abord été celle de l'implantation d'un jardin médiéval dans ce qui était auparavant le jardin de l'ancien presbytère. L'aménagement de ce jardin prendra plusieurs années.

En 2020, la Société Historique, avec l'aide de la municipalité et de l'agence paysagiste Lampsane a implanté quatre carrés de terre végétale, surélevés de 60 centimètres pour planter des herbes médicinales et aromatiques. Il est également prévu d'installer un système de récupération d'eau de pluie pour arroser les différentes plantations.

Côté gestion du fonds documentaire et historique, au cours de l'année écoulée la Société Historique a beaucoup travaillé sur la réalisation d'une exposition permanente à installer dans le jardin.

24 panneaux thématiques seront donc mis en place pour créer un parcours historique reprenant différents thèmes de la longue histoire de notre ville depuis le XII^{ème} siècle.

L'objectif recherché est de proposer aux visiteurs, non seulement une promenade agréable dans un jardin verdoyant et fleuri, mais également de découvrir l'histoire de Lallaing, au cours des siècles passés.

Lorsque ces panneaux seront installés, une journée porte ouverte sera organisée au printemps 2021 afin de permettre au public de découvrir l'évolution du musée communal.

Rappel des jours et heures d'ouverture actuels :

- le jeudi de 14 heures à 18 heures,
- le samedi de 9 heures à 12 heures.



Photo aérienne de
Jean-Louis LESTIENNE



Un nouveau Doyen arrive à Somain et un nouveau prêtre est nommé dans la Paroisse St-Vincent-de-Paul-en-Ostrevant

En ce mois de septembre un nouveau Doyen a pris ses fonctions à Somain. Après 10 ans de fonction, l'abbé Gérard LORGNIER devient curé de la paroisse Ste-Anne à Clary. Il rejoint l'équipe du Cateau-Cambrésis où il sera également aumônier du Secours Catholique. Il cède sa place au nouveau curé-doyen : l'abbé Jean-Roland CONGO.

Aux côtés de l'abbé Jean-Roland CONGO, **l'abbé Serge HERMANT** a également été nommé en remplacement du père André, affecté dans le Pas-de-Calais.

Le père HERMANT est un gars du Nord, un « boyau rouge » ! Ses parents habitaient Harnes près de Lens, il est issu d'une famille de 4 enfants.

Son grand-père paternel était mineur, mort à la guerre de 14 ; peut-être est-ce pour cela qu'après une formation technique à Coudekerque-Branche, le jeune Serge HERMANT est entré à l'École des Mines de Douai.



Après un temps de service militaire en Allemagne, dans le régiment de Génie où il était infirmier (c'est important de soigner le corps et les misères humaines), Serge HERMANT est entré à l'abbaye de Wisques (près de Saint-Omer) pour cheminer dans une relation personnelle avec la foi.

S'en sont suivies 6 années d'études de théologie à Rome au Séminaire Français où Serge HERMANT a pris la mesure de vivre d'une certaine façon la condition d'étranger, tout en étant touché par l'accueil des paroisses italiennes où il a servi.

De retour en France, le père HERMANT a commencé son ministère à Maubeuge, ordonné le 1^{er} octobre 1988. Depuis il a toujours assuré un ministère paroissial avec des équipes de révision de vie ou d'éducation comme le MEJ (Mouvement Eucharistique des Jeunes), en passant par Raismes, La Longueville près de Bavay, Flines-lez-Raches enfin Saint-Amand et Denain.

Arrivé désormais dans le pays d'Ostrevant, le père HERMANT, en plus d'être en charge de la paroisse St-Vincent-de Paul-en-Ostrevant, sera également responsable de l'aumônerie diocésaine pour l'ACE (Action Catholique des Enfants) et la fonction de prêtre exorciste pour le diocèse. « Vous me direz ça finit mal ! », rajoute l'abbé HERMANT d'un air malicieux, « Mais non ! C'est un beau ministère qui réclame écoute, amour et respect d'autrui pour conduire à la foi. Je suis bien heureux de finir par ce mot de foi, car si chacun d'entre nous met un peu de bonne foi, nous vivrons mieux ! C'est ce que je vous souhaite à tous ».

Originaire de Pologne, investi depuis 25 ans dans une mission pastorale en France, le Père Andrzej W. Sowowoski SChr, plus connu sous le nom de Père André, connaît bien notre pays pour avoir été affecté successivement à Roubaix (3 ans), Montceau-les-Mines (2 ans), Aulnay-sous-Bois (3 ans), à la cathédrale St-Denis (4 ans), à Cuincy (1 an) puis à Montigny-en-Ostrevant (12 ans).

Il continue désormais ses 22 années de coopération avec l'Église française en rejoignant le Pas-de-Calais.

Lors de sa messe d'au-revoir en l'église St-Charles à Montigny, le 30 août, Jean-Paul FONTAINE, maire de Lallaing, a remis au Père André la médaille de la ville pour ses 12 années passées dans la Paroisse St-Vincent-de-Paul-en-Ostrevant.





Inspecté, la qualité pédagogique et le respect des règles sanitaires du centre de Loisirs de Lallaing ont été salués par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord

L'épidémie de Coronavirus ayant bouleversé le quotidien de tous, de nombreuses familles ont été amenées à revoir leurs projets de vacances estivales quitte, parfois, à devoir les annuler. La commune de Lallaing ne pouvait y rester insensible, refusant, pendant les deux mois d'été, de laisser sa jeunesse dans le désœuvrement et des parents dans la difficulté de trouver des moyens de garde pour leurs enfants. Malgré un protocole sanitaire lourd, la ville a fait le choix d'ouvrir le traditionnel centre de loisirs d'été, contrainte toutefois de limiter le nombre de places.

Ainsi, du 8 juillet au 12 août, ce sont en moyenne 80 enfants âgés de 3 à 13 ans qui ont fréquenté l'école Dunant et l'espace Montessori, encadrés par 12 animateurs, 2 assistants sanitaires et 2 directrices.

Contrôlé le 23 juillet, l'Inspecteur de la DDCS a souligné que, compte tenu du protocole sanitaire, « les activités proposées tenaient compte de la situation actuelle. Les sorties avaient laissé place à des activités sur site ».

Les enfants ont ainsi pu profiter d'une animation roller par l'association **Ride on Lille** sur le plateau multisports « Marie-Amélie Le FUR », d'une animation apicole par l'association **La Clé des ruches**, permettant ainsi de découvrir la vie des abeilles durant toute une journée et de déguster du miel ainsi que du jus de pomme. Les plus petits ont pu apprécier un éveil musical grâce à l'association **Achacha la Musique**, les plus

grands ont découvert les **Boomwhackers** et les percussions corporelles : une initiation musicale pleine de surprises !

L'association des **Amis des Oiseaux**, de Nomain, est également venue partager sa passion ornithologique avec les enfants. Quant aux 11-13 ans, ils ont entièrement créé, avec leur animateur, un journal hebdomadaire appelé « Actus ados ».

Des sorties vélos ont régulièrement permis aux jeunes de se rendre dans les parcs situés aux alentours du centre. Afin d'organiser ces sorties en toute sécurité, le commissariat de Douai a eu la gentillesse de procéder à la vérification des vélos et de proposer des actions de prévention routière.

Le musée Arkéos, quant à lui, est également venu à la rencontre des enfants au mois d'Août.

Et l'Inspecteur de la DDCS de conclure : « avec des intentions éducatives du projet éducatif communal clairement explicitées, les besoins physiologiques et psychologiques des enfants pris en compte dans l'écriture du projet pédagogique auquel l'équipe d'animation a été associée, une équipe de direction et des assistantes sanitaires révélant une très bonne appréhension du protocole Covid, notamment dans son application, l'équipe pédagogique a su créer, grâce à une implication réelle, les conditions favorables au bon déroulement de l'accueil pour garantir le bien-être des enfants, leur sécurité morale, physique et affective ».





À la découverte du terril de Germinies sud

Patrimoine minier reconnu à l'Unesco, le terril de Germinies sud va commencer progressivement sa métamorphose dans le cadre du partenariat signé entre la Commune de Lallaing, propriétaire de ce site emblématique d'une centaine d'hectares, Douaisis Agglo et le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) des Hauts-de-France. Il s'agit en effet d'anticiper la fin de l'exploitation du lagunage par Noréade et d'initier les démarches pour restaurer et valoriser cet espace naturel remarquable.

Ce samedi 22 août, une animation grand public était proposée par le Conservatoire afin de découvrir cet espace, dont l'accès est pour le moment encore limité pour des raisons de sécurité.

Une vingtaine de personnes a ainsi pu découvrir la diversité d'ambiances et de paysages notamment, en haut de ch'terril, de beaux points de vue sur les étangs ou les marais avoisinants sur les communes de Pecquencourt ou Marchiennes.

Une présentation de l'histoire du site, de sa faune, de sa flore et de la formation du charbon a été faite par les guides du conservatoire, auprès d'un auditoire curieux et intéressé.

Cette sortie a également été l'occasion d'échanger sur les usages et la gestion future du site, avec notamment les projets de pose de parcs de pâturage pour les moutons et les bovins qui devraient être engagés par le Conservatoire en cette fin d'année grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, l'Europe (FEDER) et des collectivités locales.

Une autre sortie est prévue le samedi 17 octobre, n'hésitez pas à vous inscrire auprès du Conservatoire (nombre de participants limité en raison du contexte sanitaire).

Elles ont déménagé mais restent à Lallaing



Le jardin de Sandrine
18 rue Joseph Morel
59167 LALLAING
09 54 32 55 24



Me Alexia WIDIEZ, Notaire
10 rue Joseph Morel
59167 LALLAING
03 27 87 33 98





Ils sont arrivés à Lallaing et nous leur souhaitons la bienvenue !



Joëline Huleux
Réflexologie - Massages bien-être

A domicile

06.28.61.91.63

joeline.reflexologie@gmail.com

joëline Huleux Réflexologie - Massages bien-être

O U V E R T U R E

Pour vous Messieurs



**— PLACE DES —
GENTLEMEN**
Hommes - Enfants - Barbier
débarque à Lallaing

22, RUE JOSEPH MOREL - 59167 LALLAING
Tél. : 03.27 71 64 63 - f : Place des gentlemen lallaing
Du mardi au vendredi 9h - 12h30 / 14h - 19h30 - Samedi 9h - 13h / 14h - 18h
Réservation possible en ligne sur www.placedesgentleman.fr
Egalement à Pecquencourt 14, rue Gustave Coliez - 03.27.93.93.20
f : Place des gentlemen



COIFFEUR
HOMMES - BARBIER
— PLACE DES —
GENTLEMEN
BARBER SHOP

Photo Concept - © 2018 M. B. - Ne pas publier sur les réseaux sociaux



Chez Sandro di Puglia (Food-truck)
4 rue Lambrecht
59167 LALLAING
06 52 49 86 03



MB CARS
384 avenue du Général de Gaulle
59167 LALLAING
03 27 98 04 90



Je sème, un peu, beaucoup...
2 rue Lambrecht
59167 LALLAING
09 86 08 21 04



Départ en retraite de Madame Marie QUÉLO, professeure des écoles à Marie-Curie

C'est avec beaucoup d'émotion que l'équipe éducative de l'école Marie Curie, les parents d'élèves et élus présents ont salué l'immense travail qu'a effectué Madame QUÉLO au sein de l'école, alors qu'à compter du 1^{er} septembre elle fait valoir son droit à la retraite.

L'occasion, pour le « Trait d'Union » de rendre hommage à cette enseignante, connue de tous, notamment dans le Nouveau-Monde et les Hauts-Près.

Madame QUÉLO est maman de 3 enfants : Émilie (elle-même enseignante) Mathilde et Guillaume, mais aussi grand-mère de 3 petits enfants : Marième, Alexandre et Samuel.

Avant d'être enseignante, elle a été secrétaire. Puis elle a fait une reconversion professionnelle pour préparer le CRPE (Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles).

Elle a enseigné à Lambres-lez-Douai, Sin-le-Noble avant d'occuper ce qui sera son « dernier » poste, pendant 19 ans, à l'école Marie Curie de Lallaing. Madame QUÉLO est reconnue pour avoir un véritable don à conter/raconter les histoires. Tous les outils qu'elle a créés pour ses élèves étaient toujours extrêmement soignés, passant beaucoup de temps à préparer sa classe.

Ses collègues et les familles sont unanimes à reconnaître ses qualités relationnelles. Les enfants étaient subjugués lorsqu'elle leur racontait une histoire.

Le dernier jour d'école, malgré le contexte particulier de COVID qui a empêché d'organiser une véritable fête de départ, avec l'aide de l'Association des Parents d'Élèves, les enseignants et les élèves présents ont organisé un cortège pour accompagner Madame QUÉLO jusqu'à la sortie de l'école.

Les familles (dont des enfants devenus grands) attendaient Madame QUÉLO sur son trajet avec

des ballons, des pancartes souhaitant une « Bonne retraite » ainsi que des banderoles.

Madame QUÉLO a été très émue de ce témoignage de sympathie qui avait été gardé secret....





Arrivée de Madame Betty GUILLAUME à la direction du groupe scolaire Henry Dunant



Ce n'est pas une inconnue à Lallaing car elle y a déjà enseigné et a même été directrice de l'école Clémenceau. Betty GUILLAUME revient mais désormais ce sera comme directrice du groupe scolaire Henry DUNANT.

Entrée dans l'Éducation nationale en 1987, Betty GUILLAUME sort diplômée de l'École Normale de Douai en 1989.

Pendant 6 ans elle effectue des remplacements dans le Douaisis puis est nommée en maternelle à l'école de Frais-Marais.

En 1997 elle devient directrice et prend ses fonctions à Montigny-en-Ostrevent. Elle arrive ensuite, pendant 5 ans, de 2000 à 2005, à la tête de l'école Clémenceau de Lallaing avant de prendre la direction d'une autre école, cette fois-ci à Cuincy.

Depuis le 1^{er} septembre, Betty GUILLAUME retrouve Lallaing, ville qui est heureuse de l'accueillir à nouveau.

Vif succès pour la brocante de l'Amicale des écoles de Lallaing

C'est sous les auspices favorables de l'été indien que s'est tenue, le dimanche 13 septembre, la Brocante de l'Amicale des écoles de Lallaing. Le parking du collège était rempli tant de vendeurs que de badauds, tous respectant strictement le port du masque et les gestes barrières.

L'évènement a eu un retentissement important car parmi les exposants on pouvait compter des Belges, des Parisiens, des Maubeugeois, des Lillois ou encore des Valenciennois, aux côtés bien sûr des Lallinois !



Remise d'une calculatrice à tous les élèves de CM2

À la fin juin, les élèves de CM2 des différentes écoles élémentaires de la commune ont reçu une calculatrice offerte par la municipalité. Christelle MARTIN, adjointe aux affaires scolaires, accompagnée des élus référents de chaque école concernée, a remis aux élèves de CM2 entrant en 6^{ème}, une calculatrice scientifique. Ce présent, symbolique, suivra les élèves jusqu'à leur classe de 3^{ème}.

L'occasion pour Christelle MARTIN, en remettant ces calculatrices, d'associer le Maire et l'équipe municipale qui ont tous souhaité une bonne réussite aux futurs collégiens et qui ont également tenu à les rassurer devant cette nouvelle étape de leur scolarité qui s'ouvre à eux.



Douaisis Agglo

Dans le cadre de la sécurisation des entrées des bâtiments scolaires (clôtures et portails), Douaisis Agglo accompagne la commune de Lallaing par l'attribution d'un fonds de concours communautaire.



20 000 €

Participation Douaisis-Agglo

42 334,25 €

Coût total T.T.C.



22 334,25 €

Participation Commune de Lallaing



« Lallaing 2020 : Pour Vous, avec Vous ! »

Chères Lallinoises, Chers Lallinois,

Le résultat des élections municipales du 15 mars a placé notre groupe « Lallaing 2020, pour vous, avec vous » largement en tête avec 51,85 % des exprimés.

Cet excellent résultat nous a permis d'être élus dès le premier tour avec un taux de participation bien au-dessus de la moyenne nationale.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui nous ont fait confiance et nous ont apporté leur soutien dans ce contexte difficile.

Les mesures de confinement liées à la pandémie ont bouleversé la vie communale. Les liens sociaux ont été fortement réduits, l'activité des associations stoppée, la mise en place du nouveau Conseil Municipal et le vote du budget retardés de plusieurs mois.

Néanmoins, il n'était pas question pour les élus de notre groupe d'attendre des jours meilleurs. Face à une situation particulière il fallait prendre des mesures particulières. C'est ce à quoi s'est employé rapidement notre Maire, Jean-Paul Fontaine, et sa nouvelle équipe. Des distributions de masques à la population ont été organisées. Des aides financières ont été instaurées afin d'aider les commerçants et artisans. Le marché hebdomadaire a été réorganisé et un service de livraison des courses à domicile pour les personnes à mobilité réduite a été créé. Dans le cadre scolaire, les enfants des soignants et des personnels dit « prioritaires » ont été accueillis et une rentrée de classe tout à fait inédite a été organisée dans les règles sanitaires appropriées.

Il n'a pas été question non plus de retarder le programme que nous vous avons proposé. Dès que cela fut possible, des groupes de travail, des ateliers ont été organisés avec les différents partenaires concernés, un nouvel Office Municipal des Sports a vu le jour.

Grand est notre souhait de pouvoir renouer au plus vite, tous ensemble, des relations sociales plus conviviales et plus chaleureuses, de voir nos associations reprendre leurs activités, de revivre ensemble fêtes et cérémonies dans notre commune.

Certes, ce n'est peut-être pas pour demain mais comme le chantait Jean Ferrat : « un jour pourtant, un jour viendra couleur d'orange ... ».

Quoiqu'il en soit, nous restons à vos côtés, fidèles aux valeurs humaines qui nous animent et qui nous ont unis dans l'intérêt de notre Commune et de tous ses habitants.

Pour le Groupe
« Lallaing 2020, pour vous, avec vous »
Thierry Dancoine,
Adjoint au Maire.

« Un nouveau CAP pour Lallaing »

Chères Lallinoises, Chers Lallinois,

Cette rentrée a été particulière puisqu'elle suit une année scolaire 2019-2020 fortement perturbée par la pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement. Cette crise, toujours effective, nous contraints à intensifier nos efforts pour la santé de tous. La réussite éducative reste l'une de nos priorités majeures. Elle conditionne l'avenir de nos enfants et reste un tremplin de réussite sociale et professionnelle. Aussi, à l'occasion du retour en classe, nous souhaitons aux enfants, parents et enseignants, de pouvoir exercer sereinement leurs missions respectives.

Nous remercions les 694 électrices et électeurs qui nous ont fait confiance. Face à deux maires sortant inscrits sur la même liste, notre groupe a obtenu la seconde place avec 31,7 %.

Un score honorable pour notre première élection municipale. Cependant, le taux d'abstention de 51,5 % a été très élevé.

Nous souhaitons que les finances de notre commune ne souffrent plus de projets pharaoniques très coûteux et que des mesures sérieuses de désendettement et d'économie soient mises en place, d'autant, qu'il est possible de réaliser de beaux projets sans pour autant s'endetter à outrance sur un ou deux projets sur la durée du mandat. En effet, la pandémie du coronavirus a provoqué la récession économique, la plus grave jamais observée depuis près d'un siècle. Elle a fragilisé lourdement certains foyers déjà touchés par la précarité et perturbé la vie de beaucoup.

Si l'État se mobilise, pour préserver l'emploi et soutenir les entreprises fragilisées par la crise avec un plan de 100 milliards accompagné de mesures sociales exceptionnelles mais nécessaires pour endiguer le chômage notamment celui des jeunes, quelles garanties avons-nous des pouvoirs publics concernant les subventions versées aux communes ? Ne seront-elles pas rabaissées dans les années à venir ? Aussi, une gestion rigoureuse de nos finances s'impose en priorité.

Notre action « 3 500 Masques gratuits » réalisée sur nos propres moyens financiers a permis d'en faire bénéficier du personnel médical, des associations Lallinoises, des habitants de la commune, ainsi qu'une structure accueillant des personnes en situation de handicaps. D'autres distributions sont prévues cet automne.

Notre équipe nouvellement élue prend l'engagement de défendre et d'être à l'écoute de tous les Lallinois. Vigilants, constructifs et déterminés, nous agirons sur tous les plans et en particulier sur ceux de la circulation et de la sécurité de notre ville.

Nous vous rendrons compte de l'avancement des sujets traités en conseil municipal.

Nacéra SOLTANI pour le groupe
« Un nouveau Cap pour Lallaing »
A bientôt sur Facebook
Le15.09.2020





« L'avenir de Lallaing »

Le 15 mars dernier, Lallaing, comme toutes les communes de France, a dû composer avec les conditions d'un vote plus que contestable. La peur provoquée par les dispositions prises par le premier ministre en raison de la pandémie du COVID 19, annoncées la veille du scrutin, est venue s'ajouter à la défection chronique constatée ces dernières années lorsque les électeurs sont appelés aux urnes. La démocratie ne sort pas grandie de la situation et il serait temps que l'on agisse pour que les scrutins ne soient plus de pâles ersatz d'une organisation électorale où les taux de participations n'accordent qu'une légitimité très partielle aux élus.

Dans notre commune, en plus de ces difficultés, la campagne électorale restera comme l'illustration parfaite de ce qui ne doit pas être possible quand on parle du respect de l'égalité des chances pour chaque candidat. Le code électoral, très précis en la matière, fixe les règles à respecter pour la campagne précédant les élections. Il stipule notamment que le maire sortant ne doit pas utiliser les moyens communaux pour sa propre campagne et qu'il est tenu de respecter une stricte neutralité dans ses interventions publiques précédant le scrutin.

Au vu de ce que nous avons constaté, nous sommes plus que dubitatifs quant à la régularité des actions menées par le Maire sortant. A l'heure où paraît ce journal municipal, la justice aura tranché. Faisons-lui confiance pour rétablir chaque candidat dans ses droits.

Notre groupe n'avait pas les moyens ni la volonté de promettre les étoiles à ceux qui souffrent au quotidien dans notre ville. Pas de logements, pas de travail, par d'arrangements individualistes, pas de subventions supplémentaires, pas de passe-droits... Notre projet promettait à nos concitoyens de reprendre possession de leur ville en favorisant la participation de tous, quelle que soit sa place dans la société.

Nous n'avons pas été suivis par le plus grand nombre dans cette volonté d'associer chacun aux orientations municipales. Nous remercions les 202 électeurs qui nous ont accordé leur voix.

Les problèmes existent à Lallaing; nous ne pouvons qu'être inquiets pour l'avenir. Les arrangements entre amis n'ont jamais été synonymes de compétence et la communication dans la presse locale n'est qu'un pis-aller illusoire. Faire croire que l'on agit parce que l'on écrit au ministre pour résoudre les problèmes de délinquance, cela n'endort que ceux qui croient encore au père Noël. Le sous-préfet a gentiment rappelé que les solutions se trouvent surtout dans les dispositions que l'on met en place ...

Attentifs à notre commune, nous ne nous résignons pas de voir Lallaing accumuler les retards en matière de développement.

Bruno Robin
« L'avenir de Lallaing »

« Objectif Lallaing »





Des noces de diamant pour Charles et Christiane NICOLI-VILIN



Il était une fois, il y a soixante ans, le 20 août 1960 très exactement, une belle jeune fille et un beau jeune homme, éperdument amoureux.

Christiane VILIN, 18 ans, et Charles NICOLI, 19 ans se tenaient devant Georges PETRE, adjoint au Maire d'Aniche pour échanger leurs consentements.

Les parents et les amis qui les accompagnaient alors, leur avaient souhaité beaucoup de bonheur : ces vœux ont été exaucés puisque Christiane et Charles viennent de fêter leurs noces de diamant, c'est-à-dire 60 années de chemin parcouru ensemble.

Pour l'occasion, ils étaient entourés de leur famille, cette belle et grande famille dont ils sont si fiers et qu'ils chérissent tant : 9 enfants, 23 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Ceci a d'ailleurs valu à Christiane de recevoir, en 2008, la médaille d'or de la famille française.

Christiane et Charles peuvent être fiers de cette si belle et si grande famille comme ils peuvent être fiers du chemin parcouru ensemble tout au long de ces soixante années, où de très beaux souvenirs ont forgé la durabilité de leur couple, le sens de la famille mais aussi du travail.

La valeur travail, notre couple sait ce que c'est : Charles, est né le 2 novembre 1940 à Guesnain. Il a commencé comme galibot, dès l'âge de 14 ans, après avoir obtenu son certificat d'étude. A 16 ans, il descend « au fond », à la fosse Barrois à Montigny-en-Ostrevent, jusqu'au moment où il est appelé à effectuer son service militaire et servir la France en Algérie. Démobilisé, il regagne la vie civile et, le samedi soir, fréquente assidûment le « Monopole », un dancing prisé d'Aniche à l'époque.

Sans crier gare, voici que le temps d'un slow, Charles se retrouve au bras de la jeune Christiane, d'un an sa cadette, laissant à Cupidon le soin de faire le reste...

Christiane, elle est originaire d'Aniche. Dès l'âge de 15 ans elle est employée à la filature de Tourcoing et poursuit cette activité jusqu'en 1963, pour ensuite se consacrer à l'éducation des enfants, au moment où son époux intègre Arbel Fauvet Rail.

En 1986 Charles connaît un licenciement économique mais rebondit immédiatement en trouvant un emploi d'agent de sécurité, tandis que Christiane trouve un emploi de femme de service... mais ce sera à Nanterre...

Cette « intermède de 6 ans », entre 1994 et 2000, les amène à quitter Lallaing à contrecœur pour la région parisienne, laissant la maison du Nouveau Monde, à laquelle ils étaient attachés, à leur fille Cathy.

Quelques temps avant de prendre leur retraite, Christiane et Charles tentent de revenir habiter à Lallaing. Cela ne pourra malheureusement pas se faire et, pendant 15 ans, ils résideront à Lewarde où Alain BRUNEEL, alors maire, célèbre leurs noces d'or.

Désormais retraités, Charles intègre le bureau de la FNACA de Lewarde dont il devient le porte-drapeau. Il est décoré de la croix du combattant pour son engagement dans les opérations de maintien de l'ordre en Algérie. Passionné de football, il a renouvelé pendant plus de cinquante ans sa licence de dirigeant au SC Douai. Quant à Christiane, plus calme et casanière, elle aime à prendre l'air au milieu de la nature, des fleurs, ayant la main verte pour le jardinage. Bref, une vie où la simplicité est quotidienne et remplit les cœurs de nos « mariés de soixante ans » de tendresse et d'amour l'un envers l'autre, l'un et l'autre envers leur famille.





Madame Gabrielle GUMEZ a fêté ses 100 ans !



Lundi 27 juillet 2020, c'est à l'EHPAD de la Maison de Santé – Filiéris de la Plaine de Scarpe à Lallaing que Mme Gabrielle GUMEZ, née PEEREN, a fêté ses 100 ans. Née à Opprebaix, en Belgique, c'est à Bruilles-lez-Marchiennes qu'elle a vécu et élevé, avec son mari, leurs 3 enfants. Cette fratrie, à son tour, a donné 5 petits-enfants, 9 arrière-petits-enfants et 3 arrière-arrière-petits-enfants dont Mme GUMEZ est aujourd'hui très fière.

La rédaction du « Trait d'Union » souhaite encore de très longues et belles années à Mme GUMEZ.

À propos de la Maison de Santé – Filiéris de la Plaine de Scarpe...

L'établissement de santé La Plaine de Scarpe se compose :

- **d'un service de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)** qui prend en charge les patients à la suite d'une affection médicale aiguë ou d'une intervention chirurgicale. 60 lits peuvent accueillir des personnes âgées polypathologiques dépendantes ou à risque de dépendance, dont 10 lits de soins palliatifs. L'admission a lieu après accord de l'établissement. Le patient vient soit d'un établissement hospitalier, soit du domicile sur prescription du médecin traitant justifiant une entrée en SSR.

- **d'un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)** de 80 lits qui accueille des personnes d'au moins 60 ans vivant seules ou en couple, à titre payant ou relevant de l'aide sociale. 24 chambres sont individuelles dont 13 dans une Unité de Vie Protégée et 28 chambres à deux lits. L'ensemble de ces chambres est réparti sur 3 étages.

L'EHPAD offre l'accès à de nombreux services compris dans le tarif hébergement (animations, entretien du linge, restauration...) et d'autres services payants (téléphone, coiffeur, ...).

L'entrée en EHPAD se fait par dépôt d'un dossier du type « Demande d'admission en EHPAD », comprenant une partie administrative et une partie médicale. L'ensemble du dossier est à déposer à l'accueil de l'établissement. Une commission composée du directeur, du médecin coordonnateur et de l'IDE coordinatrice (infirmière coordinatrice) se réunit régulièrement pour étudier les dossiers : soit un refus, soit une demande d'informations complémentaires, soit le positionnement sur liste d'attente, soit l'admission effective. Quelle que soit la décision un courrier est envoyé à la personne à contacter reprise dans le dossier.

Lien pour télécharger le dossier :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R17461>

EHPAD SSR La Plaine De Scarpe
Rue Jehanne de Lalain - 59167 LALLAING
03 27 93 60 60





NAISSANCES

Alessia DEHANT
Clarisse DELATHOUVER
Méline GUIDET
Chelsea LOGEON
Thiago DEREGNAUCOURT
Théo DEREGNAUCOURT
Owen CAUDRON
Léana VANDYCKE
Malone ANCEAU
Livia PALIZZI
Alessio BOURSAUD
Mylo CANLERS
Soan DELANNOY
Rose MIDAVAINÉ
Victoire DEBRUILLE
Athenais FONTAINE
Lana LOUCHART
Amina AIT ONAJAR
Attylio BERTAUD MILETTO
Malo MENARD
Eliott TAINÉ

Tom GALLET
Noé BAUDUIN
Mya LEROY
Martin KACZMAREK
Francesca DI LUZIO
Trystan BRIXY
Tesnime JALLALI
Isaac BERNARD
Calie DERAMBURE
LECLERCQ
Charles FREVILLIER
Kayliah ROUSSEL
Giulia ESTIN
Aniela FONTAINE
Auxence FACHE
Chloé VERRIEST
Lola VENDIESSE
Natanaël DENEUVILLERS
Naël DATTICHES
Thibault DUEZ
Inaya LECUYER
Aya SEBBAGH

Lou COISNE
Esteban CALLENS
Nolan VANDERMOUTEN
Kylilan NOIRET
Alix MAETIE
Malone PANNEQUIN
Milo DANIEL
Leelou DEVRED
Margaux BAYHA II
Nicolas GUITTARD
Klarysse RASSE
Lina DRISS

MARIAGES

Nicolas DERAMBURE et
Gwendoline LECLERCQ
Michel VERNAGUT et
Alicia BOUFFLERS
Pascal WACQUEZ et
Cathy NICOLI
Mohamed IMHAOULEN
et Marie FRATCZAK

NOCES DE DIAMANT

NICOLI Charles et VILIN
Christiane

DÉCÈS

Denise FARINE veuve
DOVILLERS
Thomas RICCELLI
Yvonne HAVEZ veuve
CARON
Pierre BOURLON
Bernadette BOCQUET
veuve RONDOT
Raymond BOLLE
Vincenza CRISPO
Louissette DEBAY
Mehdi PRISTAS
Jacqueline MARTINACHE
Gabrielle CHMIELARZ
veuve BOUCHARD
Giuseppa FLORA veuve
GALLO

Paul FLOND
Daniele DUPUIS épouse
MARCINIAK
Colette PRÉVOST veuve
BOURLON
Didier PETITJEAN
Michel PILINSKI
Concetta GOFFREDO
veuve CISZAK
Boguslaw KULKA
Edmond PIETRZYNSKI
Louis ANDRZEJEWSKI
Agnès DELAIRE veuve
TELLIER
Monique NOÉ veuve
PUZIAK
Claude DESOMBRE
Maria MRAZ veuve
PIETROWSKI
Jean-Pierre DEBRUILLE
Alain CEUGNIET
Gérard WISNIEWSKI

Claude PRZYBYLSKI
Béatrice BOULANGEZ
épouse FOURNEAU
Jeannine PHILIPPE veuve
MORELLE
Edwige ZIEHMS veuve
ZIEMNIAK
Lucia BUETTO veuve
ARGENTO
Alain FOUQUET
Joseph LEWANDOWSKI
Edwige KRISIECKI épouse
LIS
Anicéta TISCHER veuve
PULAWSKI
Freddy DARGELLY
Reynald DEBRUILLE
René ZIMOWSKI
Paolo ARAMINI
Maria CURRO veuve
AQUINO
José GELPER

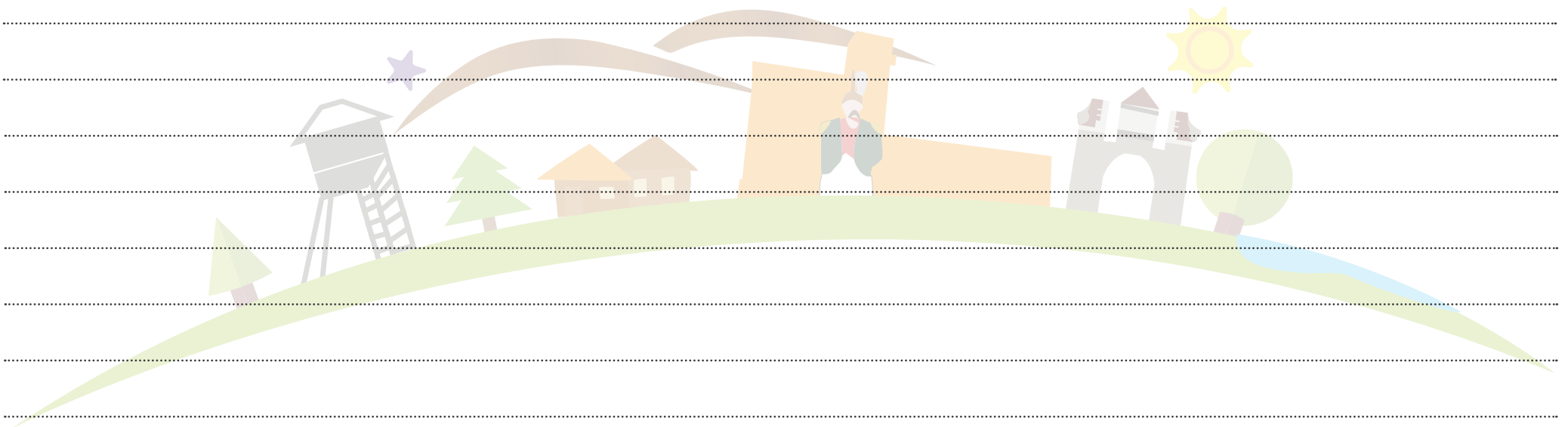
Anne-Marie MONTIER
veuve LENS
Charles BROUTIN
Wanda LATKO veuve
DUPONT
Anna PIETSYNSKI veuve
REMBARZ
Jacqueline CHEVALIER
veuve VANDEVILLE
Andrée LEROUX veuve
GORJUP
Jean-Marc CRÉPIN
Bice RANGHIÉRO
Alfréda LONGUEPEE
veuve KOLAKOWSKI
Annie DEFRANCE épouse
NICOLI
Huguette BLETTERY
veuve DUPRIEZ
Yvonne DELANNOY
veuve DUCATILLON
Ahmid LEMOINE

Suzanne LELY veuve
AUBERT
Emile MARISSAL
Delphine DESENDER
Marie POULAIN veuve
BOUXIN
Hélène WALASIAK veuve
MARTENS
Jacques BAR
Patrice HÉRENT
Bernard PUJADE
Odette DELIVET
Pascal DELEPLACE
Marie CHORZEPA veuve
FITZNER



NOTES

Handwriting practice area with 15 horizontal dotted lines.





Comme le dit Laurence LEMARCHAL : « c'est une maison de réentrainement à la vie ! », avec 3 unités : la Maison de nuit, la salle de sport et la Maison de vie où se dérouleront différentes activités pluridisciplinaires encadrées par des professionnels du bien-être, du sport, de l'écoute, du coaching et des arts.

Si vous souhaitez aider l'association « Grégory LEMARCHAL », n'hésitez pas à consulter le site de l'association :

<https://association-gregorylemarchal.org>

Assister à un concert de Pierre LEMARCHAL, c'est soutenir le projet que Laurence, son épouse, Leslie, leur fille et lui poursuivent depuis la disparition de Grégory : construire « la maison Grégory LEMARCHAL ».

Cette maison est destinée à offrir, chaque année, à des centaines de jeunes atteints de mucoviscidose toutes les chances d'être heureux et de vivre par-delà la maladie.

Concrètement : en leur redonnant confiance en eux, en développant leurs capacités physiques, en faisant naître des envies, des projets via une approche non médicalisée, plus humaine de découverte de soi et de son potentiel, en réinsérant ces jeunes dans la vie socio-professionnelle...



Samedi 5 décembre 2020

Salle des sports Pierre LEGRAIN à LALLAING (59)

à 20h00

Organisé par l'association un Souffle en Nord au profit de



Ne pas jeter sur la voie publique - PNS

Réservations par téléphone, le soir de préférence :

Corinne ROUSSEAU 06.48.78.37.66.

Françoise MAES 06.25.48.08.92.



Le Trait d'Union est une publication gratuite de la ville de Lallaing

Hôtel de Ville - Place Jean Jaurès, 59167 Lallaing

Tél. : 03.27.99.76.00 - Courriel : mairie@lallaing.fr

Directeur de la publication : Jean-Paul Fontaine - Photos, illustrations : Ville de Lallaing

Conception graphique, mise en page, impression : Ça COM'mence aujourd'hui

Distribution toutes boîtes (3 000 exemplaires).



Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur Internet : www.lallaing.fr